

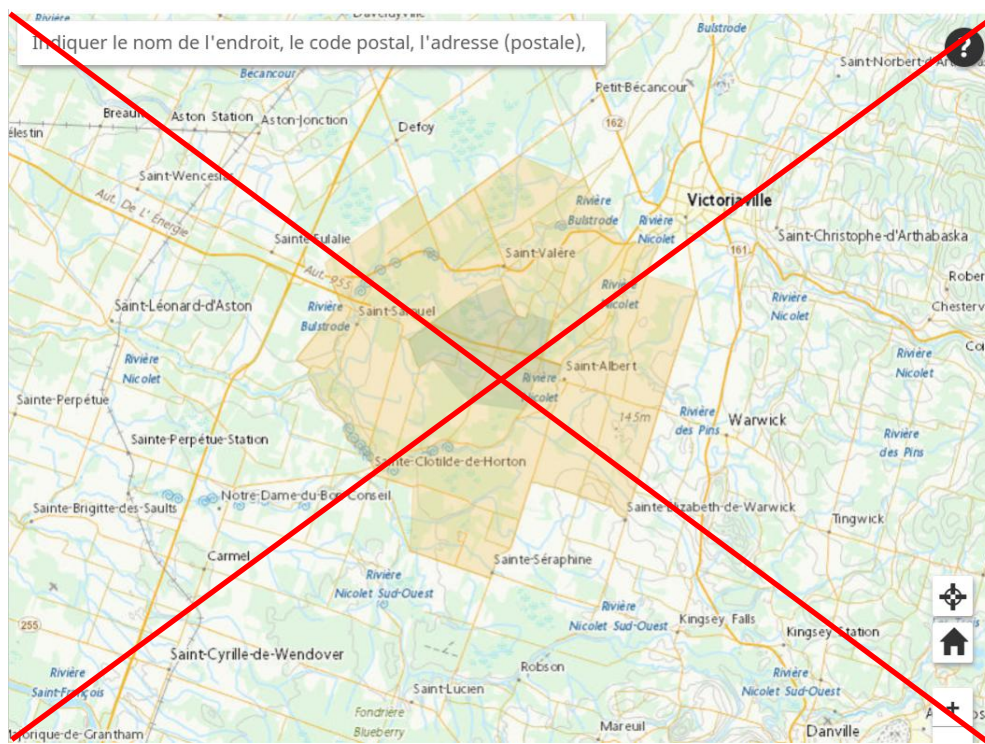
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

Révocation de la zone de contrôle primaire (ZCP-319) à Saint-Valère

Aujourd'hui, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a **révoqué la ZCP-319 à Saint-Valère**. Il n'est donc plus nécessaire d'obtenir de permis de déplacement pour toute activité avicole dans cette région.



Par conséquent, il n'y a plus aucune zone de contrôle primaire en vigueur au Québec liée à des cas d'influenza aviaire.

Bilan des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP69	15 janvier 2026	MRC d'Arthabaska	Non-commercial	ZCP-319 (non-commerciale)
IP70	15 janvier 2026	MRC des Jardins-de-Napierville	Commercial	ZCP-320 (commerciale)

Pour consulter la liste des cas d'influenza aviaire au Canada, cliquez sur le [lien suivant](#).